



Communiqué de presse
Bordeaux, le 1^{er} avril 2010

L'Europe s'engage en Aquitaine et soutient plus de 40 projets de développement durable en Gironde

Economies d'énergie, transport durable, protection de la biodiversité ... **les thèmes phares de la semaine du développement durable 2010 sont aussi au centre de la stratégie 2007-2013 de l'Europe en Aquitaine** qui vise à « *faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale* ».

Les partenaires des fonds européens en Aquitaine (Etat, Région, Départements ...) se sont fixés des objectifs ambitieux dans ce domaine, tels que : **réduire de 350 000 tonnes par an les émissions de CO₂ de l'Aquitaine, faire passer de 200 000 à 250 000 le nombre d'utilisateurs quotidiens des transports en commun, atteindre 20% d'énergies renouvelables sur le territoire aquitain en 2013, créer 1600 emplois grâce à la croissance verte** ... Ces objectifs sont déclinés de manière complémentaire au travers de chaque fonds (FEDER, FSE ...).

- **Protection de l'environnement et maîtrise de l'énergie pour le FEDER**

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) soutient les actions de « *valorisation du potentiel énergétique et environnemental de l'Aquitaine* ». Son objectif : relever le défi de la lutte contre le changement climatique grâce à des projets d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables, et protéger les ressources naturelles exceptionnelles de l'Aquitaine.

- **Formation au développement durable pour le FSE**

Le Fonds Social Européen agit en complémentarité avec le FEDER et peut financer des programmes de formation au développement durable. Les artisans du bâtiment constituent un public privilégié de cette démarche qui vise une meilleure prise en compte de l'environnement dans l'entreprise.

- **Agriculture et sylviculture durables pour le FEADER**

Le Fonds Européen Agricole et de Développement Rural accompagne les projets de protection de l'environnement et de prévention des risques naturels (feux de forêt, prévention de la pollution liée aux effluents agricoles, limitation de l'usage des pesticides, ...). Il contribue également au financement de la gestion des zones Natura 2000.

Une mesure transversale : l'éco-conditionnalité

Depuis 2007, les projets d'investissement matériels supérieur à 200 000 € peuvent bénéficier de crédits européens FEDER si –et seulement si- ils respectent l'environnement et participent au développement durable. C'est ce que l'on appelle « l'éco-conditionnalité ».

Au total, depuis 2007, l'Europe a investi plus de 25 M€ pour soutenir près de 200 projets régionaux de développement durable dont plus de 40 en Gironde (cf. exemples au verso). Des projets qui contribueront à la croissance régionale et à l'attractivité de l'Aquitaine : une région dotée d'un patrimoine naturel et paysager à la fois remarquable et diversifié.

Quelques exemples de projets financés par l'Europe et ses partenaires en Gironde

Economies d'énergie

- **Floirac - Etude pour la construction de 50 logements basse consommation sur la commune de Floirac (projet « Rosa Parks »)** : Aquitanis, l'office public de l'habitat de la Communauté urbaine de Bordeaux, a lancé l'étude de faisabilité de ce projet pour 302 750 €. Cette démarche est soutenue par de nombreux partenaires dont l'Europe pour une part significative (75 000 €).

Production d'énergie renouvelable

- **Facture-Biganos - Aménagement d'une plate-forme « bois-énergie » utilisant le bois endommagé par la tempête Klaus** : l'entreprise Smurfit-Kappa souhaite ainsi produire de l'énergie « verte » sur le site papetier de Facture-Biganos tout en contribuant au renouvellement du massif forestier aquitain. L'Europe soutient ce projet à hauteur de 1,2 M€. Le Conseil régional y participe à hauteur de 555 000 €.
- **Bruges - Création de chaufferies bois pour alimenter les bâtiments publics communaux de la ville de Bruges**. Cet investissement de 881 500 € est appuyé par le FEDER (246 000 €) ainsi que par la Région Aquitaine et l'ADEME (93 450 € chacun).
- **Martillac - Conception de panneaux solaires « suiveurs » par la société EXOSUN**. L'Europe soutient ce projet de R&D pour près de 200 000 €. L'objectif : concevoir des panneaux solaires dits « suiveurs » car ils s'orientent en fonction de la position du soleil à l'image d'un tournesol.

Préservation de la biodiversité

- **Saint-Seurin-sur-l'Isle - Construction d'un bâtiment dédié à la reproduction de l'esturgeon européen à St-Seurin-sur-l'Isle** : cet investissement porté par le Cemagref (organisme de recherche spécialisé en sciences de l'environnement) participera à la conservation de cette espèce en voie de disparition. Il est cofinancé par l'Europe (245 000 €), l'Etat (650 600 €) ainsi que par le Conseil régional d'Aquitaine (105 200 €).

Protection de l'environnement

- **Bordeaux - Mise en œuvre de la phase 1 du « Parc aux Angéliques » : un parc urbain respectueux de l'environnement en bord de Garonne** et situé en zone Natura 2000 qui s'inscrit dans le projet intégré urbain de la ville de Bordeaux. Cette opération est soutenue par le FEDER pour plus de 320 000 € sur un total d'1 M€.

Contacts presse :

A la préfecture de Région : Sophie Billa – 05 56 90 60 18

Au Conseil régional d'Aquitaine : Rachid Belhadj – 05 57 57 02 75

www.europe-en-aquitaine.eu